



SYNDICAT MIXTE DE L'EAU

de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise

Procès-verbal du Comité syndical – 26 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 26 février à 09h30, le Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise, dûment convoqué le jeudi 19 février 2026, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux du SME, sous la présidence de Monsieur Raymond ASTIER, Président du SME.

PRÉSENTS AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES :

ALRIC Jean-Louis, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BARDY André, BARREIROS Nathalie, BOILOT Dominique, BONNET Stéphane, BOUYGES Jacqueline, BRECHET Alain, BRETTE Laurent, BRUN Bernard, BRUN Claudine, CHALLIER René, CHASSANG Jean-Pierre, CHAUNIER Sébastien, CHAZALON Josiane, CLERMONT Christian, COSTON David, COUDERT Bernard, CRÉGUT François, DENIZOT Jean-Pierre, DESVIGNES Jean, DOMAS Patrick, DRUELLE Jean-Claude, DUCREUX Bernard, ESPEIL Michel, FARGEIX Jeannine, FOUCAULT Marie-Françoise, FRAISSE Pierre Luc, GOMEZ Jean-Marc, GOURBEYRE Bernard, GUILHOT Patrice, GUITTARD Dominique, JAUBERT Serge, LAGEIX Victor, LE MARREC Laurys, LHERMET Florence, LOUBINOUX Isabelle, MARCHAT Patrick, MARCHAT Sébastien, NURIT Alain, OLLE Alain, PAGESSE Pierre, PELISSIER Didier, PONTRUCHER Bruno, RESTOUEIX Daniel, RIGAL Jean-Pierre, SADOURNY Jaqueline, SARRE Jocelyne, SARRON Patricia, SATURNIN Michelle, SAUVADET Marie-Hélène, SAUVADET Michel, SAUVANT Jean-Pierre, SERVAYRE Hélène, TEZENAS Olivier, TROQUET Bernadette, VEGA Richard, VIAL Christophe et VIALLEFONT Michel.

ABSENTS REPRÉSENTÉS (SUPPLÉANTS) :

BAYARD Eric (JUAN Patrick), BOIVIN Noël (DOUSSON Didier), BOUILLAND Frédéric (MERLEN Bernard), FARY Jean-François (PELISSIER Philippe), GREGOIRE Nathalie (ARVEUF Jean), JACOB Claude (TERRANOVA Philippe), MEALLET Roger-Jean (MARTIN Jean-Noël), PIAU Anthony (DUMOULIN Michel), RAVEL Pierre (BERNARD Maurice), ROCHE Laurent (BARBET Guillaume).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

BRUHAT Pascal ayant donné pouvoir à Richard VEGA, NICOLLET Michel ayant donné pouvoir à Stéphane BONNET, PAPON Franck ayant donné pouvoir à Dominique BOILOT, ROUX Frédéric ayant donné pouvoir à Victor LAGEIX.

ABSENTS EXCUSÉS :

AMBLARD Philippe, AUDEBERT Daniel, BARP Frédéric, BERNARD Jean-Paul, CHATRAS Dominique, DE FREITAS Pascal, GANNE Claudine, JOUMARD Martine, LASCAUX Jean-Claude.

ABSENTS :

AUDIGIER Delphine, BOUDET Philippe, BOURBON René, BRUNEL Séverine, BRUNHES Julien, CHAUVANET Christine, COMPTOUR Antoine, CORRE Jean-Marie, COUPELON Jimmy, COURTINE Yannick, DESFARGES Antoine, DURAND Raymond, ESPECHE Christophe, GAUDRIAULT Damien, GAUMY Jean-Yves, GOUTTE Martine, GOYON Guy, HONORATO Rémy, MAISONNEUVE Alain, MARIDET Eric, MARTINANT Vincent, MOISSAING Gilles, MOURGUE Isabelle, ROCHETTE Christophe, SAVIGNY Frédéric, THALAUD François, TONDEREAU Sébastien, VERLHAC Jean-Pierre, VIVIEN Pascal, YEPES Sébastien.

1. PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 11 DECEMBRE 2025

Approuvé à l'unanimité.

2. CHOIX DU MODE DE GESTION DU SERVICE EAU POTABLE DU SME

Le SME a demandé un audit du contrat de délégation du service de l'eau potable (DSP), actuellement confié à SUEZ Eau France. Ce contrat, d'une durée de 12 ans, se termine le 30 avril 2028.

Un appel d'offres a donc été lancé pour choisir un bureau d'études afin d'analyser le contrat actuel et étudier les différents modes de gestion possibles pour la suite. Le bureau d'études ARTELIA a été retenu pour cette mission.

Aujourd'hui, Madame DUCAMP du bureau ARTELIA présente aux membres du Comité Syndical les résultats de l'audit et le rapport sur le futur mode de gestion du service, qui a fait l'objet d'un avis de la Commission consultative des services publics locaux le 29 janvier dernier.

A la suite de cette présentation différentes questions ont été posées dont voici les réponses apportées :

Protection de la ressource : une interrogation est soulevée sur l'indice de protection de la ressource et ce qu'il recouvre : Madame DUCAM précise que cet indicateur représente le taux d'avancement des procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sur le territoire du SME. Ces procédures permettent au syndicat de mettre en place les périmètres de protection des captages.

Monsieur GAUTHIER (SME) ajoute que sur la ligne Nord, les arrêtés de DUP sont obtenus. En revanche sur la ligne Sud, le travail a été relancé pour couvrir les ressources. A noter qu'il s'agit de procédures longues, qui nécessitent parallèlement une instruction de la DDT et de l'ARS sur des volets distincts à savoir, l'environnement et la santé. Aussi, une nouvelle demande a été formulée par les services de l'Etat en vue d'instruire ces DUP. Il sera désormais nécessaire de réaliser une étude d'impacts sur l'ensemble des ressources prélevées à l'échelle du SME. Cette nouvelle exigence devrait également prolonger le travail en cours sur l'obtention des DUP.

Le Président informe le Comité Syndical que des procédures sont également en cours pour gérer les nouvelles ressources issues de l'intégration des dernières communes.

Durée du contrat

Le Président précise qu'à ce jour, la durée du futur contrat n'est pas arrêtée. Le vote porte uniquement sur le principe du renouvellement de la délégation de service public. Pour rappel, le dernier contrat avait une durée de 12 ans.

Madame DUCAM souligne que, légalement, la durée moyenne nationale doit être d'environ 5 ans. Au-delà, elle doit être justifiée par la réalisation d'investissements importants dans le cadre du contrat, afin de les amortir (article R3114-2 du Code de la Commande Publique, en référence à la présentation faite ce jour). L'idée actuelle est de proposer de larges investissements, de les préciser ultérieurement, puis de déterminer la durée du contrat.

Monsieur GAUTHIER (SME) insiste sur le fait que l'objectif d'aujourd'hui est de valider le mode de gestion pour respecter le calendrier imposé par la fin du contrat. Par la suite, un groupe de travail réfléchira à la durée et la soumettra au vote d'ici septembre.

Passage d'une DSP à une régie

La question est posée de savoir s'il y a des exemples de collectivités qui ont repris la gestion du service en régie après une Délégation de Service Public.

Madame DUCAM explique qu'il y a des exemples, à savoir, qu'ARTELIA a récemment accompagné Nevers (il y a également Lyon, Paris....). Concernant le SME, en cas de passage en régie, un besoin de 80 ETP a été chiffré. Aussi, il sera éventuellement nécessaire d'externaliser des prestations via des marchés publics qui ne seront pas forcément attractifs. Le Président ajoute que le passage en régie entraînerait une gestion plus complexe, notamment sur le plan du personnel.

Intérêt d'une durée de 8 ans par rapport à une durée de 5 ans :

Madame DUCAM souligne qu'une durée de 5 ans est très courte au regard de l'amortissement minimal nécessaire pour les équipements. En général, les contrats de DSP de cette durée sont établis pour harmoniser les contrats d'un secteur lors de l'intégration de nouvelles communes.

Monsieur BOILOT précise que plus la durée est courte, plus le coût augmente, afin de couvrir l'amortissement des équipements.

Comparatif mode de gestion entre régie et DSP :

Y-a-t-il eu un benchmark sur les 2 modes de gestion sur des tailles de syndicat équivalentes ? En moyenne, la régie serait à priori moins chère.

Madame DUCAM : précise que dans le cas d'une DSP qui fait une marge importante, la régie est en effet moins chère. Dans le cas du SME, ce n'est pas le cas. En revanche le niveau de service n'est souvent pas égal, ce qui justifie les différences de prix. Au même niveau de service, le prix est identique.

Le cas de Clermont-Ferrand est évoqué puisque la métropole a repris le service en régie. Monsieur VIAL explique que ce n'est pas comparable dans la mesure où il existait une régie, dotée d'une centaine d'effectifs. Cette reprise concernait certains contrats de DSP qui n'ont donc pas impliqué d'importantes modifications pour la structure existante pour la gestion en régie. Ce qui n'est pas comparable avec la reprise en régie du service pour le SME, où il faudrait passer de 8 à 80 agents, s'équiper... etc.

Au regard des échanges et des éléments présentés, il est proposé de mettre fin aux débats et de procéder au vote.

En conséquence, il est proposé de poursuivre une gestion déléguée de ce service, afin de bénéficier d'un savoir-faire technique permettant une amélioration du service aux usagers, tout en gardant un contrôle sur l'activité et son gestionnaire, qui assumera les risques et périls inhérents à l'exploitation du service

3. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

✚ LOTS DANS LES COMMUNES

Un point sur l'état d'avancement des travaux est fait à l'ensemble des délégués du Comité Syndical.

PROGRAMME 2024 :

– **LOT N°1 : entreprise ROUX**

VIC LE COMTE : Renforcement et rénovation du réseau rue du Puits : *Les travaux sont en cours. La 2ème phase est en attente de coordination avec la Mairie et le SMVVA.*

– **LOT N°4 : entreprise CHEVALIER**

SAINT-GERVAZY : Renforcement et rénovation du réseau au village d'UNSAC : *Les travaux sont quasiment terminés.*

– **LOT N°5 : entreprise SCIE**

AUZAT LA COMBELLE : Renforcement et rénovation du réseau Avenue des Martins : *Suite à une réunion qui s'est tenue dernièrement, les travaux devraient commencer courant du 1er semestre 2026.*

PROGRAMME 2025 :

– **LOT N°1 : entreprise SCIE pour un montant de 214 979,00 € HT**

CHANONAT : Renforcement et rénovation du réseau Secteur du Moulin de Birat : *Les travaux sont terminés.*

LE CENDRE : Renforcement et rénovation du réseau Avenue Centrale : *La 2ème tranche est prévue pour juin 2026.*

– **LOT N°2 : entreprise SCIE pour un montant de 214 938,00 € HT**

PLAUZAT : Renforcement et rénovation du réseau Rue Saint Roch : *Les travaux sont en cours.*

SAINT DIERY : Réhabilitation de la vidange du partiteur : *Les travaux sont terminés.*

SAINT-SATURNIN : Renforcement et rénovation du réseau Rue de Chantelle : *Les travaux devraient démarrer courant du 1er trimestre 2026 après la rue du Champgrand.*

et Renouvellement de la conduite d'eau potable et branchement Rue de Champgrand (CHADRAT) : *Les travaux sont en cours.*

– **LOT N°3: entreprise CYMARO pour un montant de 204 617,00 € HT**

CHALUS : Renforcement et rénovation du réseau Rue des Aires : *Les travaux seront réalisés courant du 1er semestre 2026.*

LE BREUIL SUR COUZE : Renforcement et rénovation du réseau Allée et Chemin des 13 Vents : *Les travaux sont terminés.*

LE BROC : Déplacement et restructuration du réseau Secteur Le Laire : *Les travaux seront réalisés courant du 1er semestre 2026.*

SAINT-BABEL : Rénovation du réseau au lieu-dit Les Granges : *Les travaux sont en cours.*

Groupe de commande : SMVVA, Commune d'AYDAT et SME : Renouvellement du réseau au village de PONTEIX - Tranches 2 et 3 : *Les travaux sont en cours.*

Groupe de commande : Département / Commune de Veyre-Monton/SMVVA et SME : Renouvellement de la conduite d'eau potable Rue de Bel Horizon à Soulasse (RD 786) : *Les travaux vont démarrer courant mars 2026.*

4. DEPLOIEMENT DE LA TELERELEVÉ

La télérelève continue de se déployer sur le territoire du SME et Madame Julie MAGET présente un point d'avancement de ce dossier.

A la suite de cette présentation, une question a été posée et voici la réponse apportée :

Planning initial : le déploiement respecte le planning initial, voire prend de l'avance pour certaines communes. Cependant, de nouvelles communes prévues initialement ont également été avancées. Un planning actualisé doit nous être transmis.

5. POINT SUR L'ETAT DES RESSOURCES – EAU POTABLE

Un état des ressources a été demandé à Suez, afin de communiquer cette information aux délégués.

6. BILAN DE FIN DE MANDAT

Le Président a présenté le bilan du mandat, soulignant les investissements et les actions collectives faites par le Syndicat.

7. DELIBERATIONS

- **Délibération n°001/2026– Intérêt Commun – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025 – BUDGET EAU** - Approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n°002/2026 – Intérêt Commun – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025 – BUDGET ASSAINISSEMENT** - Approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n°003/2026 – Intérêt Commun – BUDGET PRIMITIF 2026 – EAU** - Approuvée à l'unanimité.

- Délibération n°004/2026 – Intérêt Commun – BUDGET PRIMITIF 2026 – ASSAINISSEMENT - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°005/2026 – Intérêt Commun – CHOIX DU MODE DE GESTION POUR LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU SME - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°006/2026 – Intérêt Commun – GROUPEMENT DE COMMANDE – COMMUNE DE PERRIER - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°007/2026 – Intérêt Commun – TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSIONS DANS LES COMMUNES – PROGRAMME 2027 - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°008/2026 – Intérêt Commun – CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LA COMMUNE D'AYDAT AU BENEFICE D'ENEDIS - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°009/2026 – Intérêt Commun – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°010/2026 – Intérêt Commun – CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE ET ADAPTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°011/2026 – Intérêt Commun – MISE EN PLACE DU VOTE ELECTRONIQUE POUR L'INSTALLATION DU FUTUR COMITE SYNDICAL - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°012/2026 – Intérêt Commun – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT DE TRANSFERT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DU SITE DE TELECOMMUNICATION DU RESERVOIR DU BOURG DE VIC LE COMTE - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°013/2026 – Intérêt Commun – VENTE DES PARCELLES SYNDICALES F768 ET F770 SUR LA COMMUNE DE CEYRAT - Approuvée à l'unanimité.
- Délibération n°014/2026 – Intérêt Commun – ACHAT DES PARCELLES SECTION AO 241 et AO 242 SUR LA COMMUNE D'AYDAT - Approuvée à l'unanimité.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce procès-verbal sera arrêté et signé au prochain comité syndical.

Le Président,
Raymond ASTIER

Le secrétaire de séance,
Bernard BRUN


